

05 _ 2022

ÉTUDE

Plaidoyer

**pour une macrorégion
euroméditerranéenne**

_Nora Mebarek

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS

Nora Mebarek est députée européenne.

Seule Française de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (groupe S&D) nommée à la Conférence sur l'avenir de l'Europe (CoFoE), Nora Mebarek est également vice-présidente de la Commission du développement régional (REGI) et membre actif des commissions industrie, recherche et énergie (ITRE), transports et tourisme (TRAN) et pêche (PECH).

En septembre 2021, elle effectue une mission d'évaluation au Liban avec une délégation du Parlement européen.

Avec son groupe, elle obtient l'adoption d'une résolution d'urgence : commission d'enquête sur l'explosion du port de Beyrouth, aide humanitaire renforcée et mission d'observation pour des élections indépendantes, équitables et transparentes en 2022 sont votées.

L'eurodéputée a, par ailleurs, occupé des mandats d'élue locale à Arles pendant plus de vingt ans et a également travaillé de nombreuses années sur les questions méditerranéennes au niveau régional, en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Introduction

Issu du latin *mediterraneus*, le terme « Méditerranée » signifie « au milieu des terres » : la Méditerranée est une mer presque fermée qui met en contact trois continents. Berceau des grandes civilisations anciennes, elle est l'emblème même du voyage, de l'aventure et de l'errance, elle est omniprésente dans la mythologie antique.

Cette mer porte en elle l'histoire de peuples qui échangent, se combattent. Longtemps le principal poumon économique de l'Occident, elle perd ce rôle central avec la découverte des océans et des nouveaux continents. Néanmoins, son rôle reste prépondérant et la multiplicité de ses ressources naturelles, sa situation stratégique en font toujours une zone territoriale aux enjeux cruciaux. De l'Antiquité à nos jours, les champs d'utilisation de la mer Méditerranée ont finalement peu évolué, exception faite d'une intensification à grande échelle, avec de nouveaux modes d'exploitation. L'industrialisation de la fin du XIX^e siècle, l'exploration des fonds marins dans notre histoire contemporaine, l'apparition d'un tourisme intensif au milieu du XX^e siècle... ont abouti dès les années 1960 au constat que la mer Méditerranée est en grand danger. Dès cette période, une conscience commence à se développer, visant à trouver les moyens concrets d'enrayer cette spirale néfaste, une démarche indispensable à la survie des peuples qui en dépendent.

Depuis le déclenchement de cette sonnette d'alarme, de nombreux engagements ont été pris, longtemps peu réalisés mais qui, aujourd'hui, nécessitent l'invention d'un nouveau schéma partagé passant inéluctablement par un changement des modes d'exploitation dans tous les secteurs économiques présents en Méditerranée. Ces décisions, si nous voulons les mettre en œuvre et agir concrètement sur la dégradation environnementale sévère de cette partie du monde, doivent pouvoir trouver une entité efficace d'échange, de prise de décision ; une entité sanctua-

risée où chaque pays, chaque région participe à cette évolution globale indispensable. Aujourd'hui, nombre d'organisations institutionnelles existent mais restent limitées par leur spécificité, leur champ géographique, leur pouvoir quant à l'application des décisions prises... Ces organisations ont le mérite d'avoir mené un travail important pour pointer les causes des dangers, trouver les solutions qui pourraient être adoptées afin de contrecarrer ce mouvement qui semble souvent inéluctable. Elles ont été et sont toujours confrontées aux aléas des conflits passés et présents dans cette partie du monde.

Les différentes Conférences des Parties des Nations unies sur le climat, avant la COP21 de Paris, n'étaient pas réellement parvenues à obtenir des engagements des États, et force est de constater que les conférences qui ont suivi la COP21, et qui avaient notamment pour objet la mise en application de ces mêmes engagements, ont abouti à des réussites plus que relatives. Même l'engagement fort et continu de l'Union européenne, par ses partenariats et aides au développement durable au-delà de ses frontières, va dans le bon sens, mais ne peut compenser l'implication modérée ou inexistante de certains pays concernés par le devenir méditerranéen.

L'explication de cette situation réside la plupart du temps dans la difficulté de certains pays à assurer leur développement, et donc la subsistance de leur peuple, à mettre en œuvre ce changement de modèle alors qu'ils sont confrontés à des instabilités internes, à des conflits créés par des enjeux stratégiques économiques, politiques et militaires de puissances étrangères exogènes à la Méditerranée.

L'Union européenne a donc tout intérêt à mieux s'organiser, en allant au-delà des partenariats bilatéraux existants ou d'organisations peu efficaces, en proposant à l'ensemble des pays et régions du pourtour méditerranéen de constituer une entité institutionnelle, une macrorégion traitant de

l'ensemble des domaines pouvant mettre en œuvre un modèle environnemental salvateur profitant à l'ensemble des peuples concernés.

Ce rapport se veut un inventaire non exhaustif des domaines dans lesquels nous devons agir, mais aussi un plaidoyer pour la constitution d'une macrorégion méditerranéenne. Par ce texte, nous avons voulu aussi adopter une vision la plus globale possible en y incluant une dimension géopolitique qui nous

semble indispensable à prendre en compte pour la Méditerranée, en vue d'une souveraineté nécessaire à la maîtrise de l'avenir de cette partie du monde. Il nous a semblé également important de porter ce plaidoyer au moment où l'Union européenne, par sa Conférence sur l'avenir de l'Europe, souhaite, avec notamment la participation active des citoyens, de la société civile, définir les grandes priorités et défis des trente prochaines années.

L'Europe et la Méditerranée face à l'urgence climatique

La protection de la Méditerranée est depuis plus d'un demi-siècle une préoccupation partagée. Adoptée en 1976 à Barcelone (Espagne) par la Conférence de plénipotentiaires des États côtiers de la région méditerranéenne sur la protection de la mer Méditerranée, la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (convention de Barcelone) marque un tournant dans l'histoire de cette région. Elle a été amendée en 1995 et renommée Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée.

Cette convention a notamment intégré les concepts clés adoptés par la conférence de Rio de 1992 : la définition du développement durable, le principe de précaution, la gestion intégrée des zones côtières, l'utilisation des meilleures techniques et pratiques environnementales et la promotion de technologies écologiquement rationnelles. Par la suite, sept Protocoles d'application de la convention de Barcelone ont été adoptés, qui proposent des prescriptions, des normes visant à réduire et à éliminer la pollution marine provenant de différentes sources terrestres et marines et à protéger la biodiversité.

Cette démarche de protection de la zone méditerranéenne a aussi un impact au-delà de cette région qui peut être assimilée à un patrimoine naturel universel en urgence environnementale. Ainsi, le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE/PAM) et les signataires de la convention de Barcelone ont cheminé au fil du temps pour établir un cadre institutionnel, juridique et opérationnel intégrant la dimension de durabilité en Méditerranée. Même si de nombreux bouleversements géopolitiques ont ralenti à certains moments les actions et les avancées, ce « pacte » n'a jamais été rompu.

Le 25 septembre 2015, tous les États méditerranéens ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) lors d'un rassemblement historique au siège des Nations unies à New York. Cet événement préfigurait le succès remporté par l'accord historiquement unique jusqu'à ce jour de la COP21, dit « accord de Paris », qui a été signé en décembre de la même année.

Depuis, force est de constater que rien ou presque n'a vraiment marqué un nouvel élan pour la défense de la zone méditerranéenne. L'Union européenne a entretenu *a minima* sa participation au « bon voisinage » avec les États signataires hors UE, mais n'a pas démontré une réelle ambition en la matière. La France n'a pas réussi à relancer cette dimension malgré le Sommet des deux rives de juin 2019, six mois avant la pandémie de la Covid-19. Même si ce sommet a eu pour ambition de dynamiser la coopération en Méditerranée occidentale et de réaffirmer la nécessité de faire participer activement la société civile à ces projets, celui-ci s'est tenu dans une quasi-confidentialité, tant l'impact fut inexistant.

Pourtant, malgré les difficultés, la France avait toujours réussi jusqu'alors à faire vivre cette problématique essentielle. Ce fut le cas en 2008, en pleine crise financière, sous présidence française de l'Union européenne, avec le lancement de l'Union pour la Méditerranée (qui serait, par la suite, immobilisée le temps des révolutions arabes et de la guerre en Libye) ; ou encore en 2015 à l'initiative du président français à l'ONU et lors de la COP21, alors que la France devait faire face à de nombreux attentats et menaces terroristes.

L'impact de la crise de la Covid-19 tant sur le plan sanitaire qu'économique, social et géopolitique a eu

pour effet salvateur de remettre à l'ordre du jour notamment la question du devenir de la coopération méditerranéenne, certes, sous l'angle principalement de la maîtrise des flux migratoires et du démantèlement des réseaux de traite humaine, mais aussi avec la préoccupation de relancer une coopération sanitaire, économique et sociale durable. En effet, la crise sanitaire a eu des conséquences notamment sur la région méditerranéenne, avec un lourd bilan en décès et en souffrances humaines. Les pays de la Méditerranée n'ont pas d'autre choix que de mettre à profit cette période pour réinventer leur avenir sous un paradigme environnemental ambitieux.

La sensibilité des populations aux questions environnementales doit aussi contribuer à inciter les institutions à redoubler d'efforts pour adopter des mesures concrètes dans la réalisation de projets environnementaux, par le développement d'emplois verts contribuant à la préservation des côtes terrestres et du milieu marin, la mise en place de mesures fortes pour la décarbonisation des transports maritimes, le renforcement du développement des énergies renouvelables, l'accompagnement de la mutation industrielle nécessaire à la préservation de notre environnement et à la santé des populations.

Cette ambition requiert une réelle coopération des États méditerranéens, avec des objectifs inscrits dans un calendrier précis qui ne pourra faire l'économie d'associer société civile et citoyens, deux entités de plus en plus mobilisées en faveur d'une démarche environnementale portant un projet économique et social. Les financements consacrés à cette évolution systémique doivent aussi être à la hauteur des enjeux. Les disparités entre les États de la zone méditerranéenne engagent l'Union européenne à fortement investir financièrement si celle-ci veut retrouver et renforcer sa position stratégique au sein des pays méditerranéens. Pour y parvenir, il faut pouvoir identifier les menaces majeures pour l'environnement. Le *Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée* de 2020 (rapport RED) en liste huit :

1. **Le changement climatique**, qui affecte particulièrement la Méditerranée par rapport à la moyenne mondiale : « Alors que la température moyenne de l'air dans le monde est d'environ 1,1 °C plus élevée qu'à l'époque préindustrielle,

les températures méditerranéennes sont supérieures de 1,5 °C. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit des températures encore plus élevées dans la région, de 2 à 3 °C d'ici 2050 et, de 3 à 5 °C d'ici 2100. »

2. **La densité de la population**, qui explose dans la région côtière : « Sur 1965-2015, les pressions urbaines se sont intensifiées dans 75 % des pays méditerranéens ; en particulier, la surface construite a doublé dans la frange littorale d'un kilomètre à partir de la mer. En conséquence, la biodiversité et plus spécialement les écosystèmes côtiers naturels et leurs services associés (par exemple, captation de carbone, contrôle des inondations) ont diminué contrairement à ce qui était préconisé par le Protocole de gestion intégrée des zones côtières de la convention de Barcelone. L'urbanisation a aussi eu des conséquences, comme la perte de terres arables. »
3. **Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé** : ils « sont plus graves dans les régions urbaines et portuaires, avec une pollution bien au-delà des normes recommandées par l'OMS. La mauvaise qualité des carburants dans certains pays, les émissions des navires et une proportion élevée de véhicules anciens dans le parc de véhicules motorisés contribuent à expliquer les 228 000 décès prématurés annuels dus à la pollution de l'air dans les pays méditerranéens. »
4. **Les impacts du manque d'eau potable et des installations de traitement des eaux usées sur la santé**, « en particulier sur les rives du sud et est de la région, [qui] contribuent à l'émergence de maladies, à amoindrir le bien-être des populations et la productivité de la main-d'œuvre ».
5. **Les déchets et leur gestion**, qui « demeurent un défi pour beaucoup de pays. Environ 730 tonnes de déchets plastiques finissent chaque jour dans la mer Méditerranée. Le plastique représente 95 à 100 % des déchets marins flottants et 50 % des déchets gisant dans le fond de la mer. En tonnage, le plastique pourrait l'emporter sur les stocks de poissons dans un futur proche. On trouve de nombreux sites de décharges non contrôlées sur les littoraux, en particulier sur les rivages sud et est. »

6. **Les pratiques de pêche**, qui « menacent les ressources halieutiques : 78 % des stocks évalués sont surexploités, tandis que 18 % des captures sont rejetées. L'industrie de la pêche représente la première menace des populations d'espèces commercialisées dans la mer Méditerranée. L'aquaculture s'accroît rapidement, avec une dépendance élevée de la farine de poisson provenant des prises de mer, et des quantités élevées de phosphore et de nitrate, ainsi qu'une modification générique des stocks de poissons sauvages. »

7. **Les combustibles fossiles**, qui « dominent en général la fourniture d'énergie dans la région méditerranéenne, avec de lourdes incidences sur la santé et l'environnement (émissions de CO₂, acidification de l'eau, émissions de particules). Une transition énergétique est impérative qui se concentre sur l'efficacité énergétique et une part plus importante de sources d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, dans le respect des accords internationaux. »

8. **L'utilisation excessive de produits pharmaceutiques et chimiques**, qui « suscite des inquiétudes croissantes, en particulier dans les pays du nord de la Méditerranée. Environ 700 substances chimiques seulement sur 7 000 commercialisées ont été étudiées au regard de leurs effets à risque, avec une attention particulière portée à celles produites en « tonnage élevé ». Les perturbateurs endocriniens pénètrent directement dans l'environnement [...] ou indirectement. Ils ont des effets sur les amphibiens et les poissons, ainsi que sur la santé reproductive humaine et des enfants¹. »

Ces huit menaces identifiées nécessitent des réponses urgentes et précises ; un engagement dans toutes les sphères de la société. Si la planète a besoin d'être préservée, force est de constater que la zone géographique méditerranéenne fait partie des régions les plus touchées. Tous les secteurs – agriculture, pêche, énergie, tourisme, transport, industrie et extraction minière – nécessitent une attention particulière.

La dimension démographique, avec ses disparités notamment générationnelles, est aussi à intégrer dans la prise en compte de ces enjeux. La population autour du bassin méditerranéen augmente dans de fortes proportions et, de manière générale, le taux de natalité est plus fort dans le Sud, tandis que le Nord est marqué par un fort vieillissement. Les niveaux de développement dans la région sont eux aussi disparates. « Dans les pays de l'Union européenne (UE), des revenus plus élevés associés aux systèmes de sécurité sociale et aux investissements dans l'éducation ont accru l'espérance de vie à la naissance et le nombre d'années de scolarité. Les candidats à l'UE sont dans une position intermédiaire, même si l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine affichent un PIB par habitant inférieur à celui de l'Algérie, du Liban ou de la Libye². »

Le taux de chômage est aussi préoccupant au sein des pays méditerranéens, les jeunes générations et les femmes étant les plus touchées : en 2018, on dénombre 22,5 millions de chômeurs, soit 11 % de la main-d'œuvre totale. Cette même année, le taux de chômage des jeunes est le double ou le triple du taux total³. De plus, il semble que l'enseignement supérieur (troisième cycle), dans certains pays, ne protège pas du chômage : le taux atteignait 42 % en Tunisie en 2013, 30,8 % en Égypte en 2016 d'après l'Organisation internationale du travail (OIT).

En outre, les questions liées à l'énergie restent cruciales, bien évidemment s'agissant de sa production, mais aussi de la pollution provoquée par sa distribution et sa consommation. Le bouquet énergétique en Méditerranée est dominé par les combustibles fossiles, les énergies renouvelables jouant un rôle mineur. La transition vers des sources d'énergies renouvelables est donc un processus fondamental pour traiter et réduire les menaces pour la Méditerranée.

En 2015, les pays méditerranéens représentaient 7 % de la demande mondiale en énergie primaire, soit plus de 955 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Toujours en 2015, les pays du nord de la Méditerranée représentent près des deux tiers de la demande

1. Programme des Nations unies pour l'environnement, Plan d'action pour la Méditerranée et Plan bleu, *Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée*, 2020, p. 6-7.

2. *Ibid.*, p. 36.

3. Banque mondiale, « World Development Indicators », 2019 (disponible sur datatopics.worldbank.org/world-development-indicators).

énergétique totale en Méditerranée, tandis que les pays du sud et de l'est de la Méditerranée consomment respectivement environ 19 % et 18 %¹.

Selon les tendances passées et les engagements sans réserve dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'accord de Paris, la demande énergétique globale dans la région augmentera d'environ 40 % d'ici à 2040. Par ailleurs, si les pays tiennent tous leurs engagements dans leur CDN, la demande énergétique augmentera de 17 %. Cet accroissement devrait être porté principalement par les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, dont la demande doublerait. Le Nord, quant à lui, devrait réduire sa demande énergétique. Dans les décennies à venir, les combustibles fossiles devraient clairement continuer à dominer la demande énergétique, qui viendra majoritairement du transport et de l'électricité.

Indépendamment du scénario, ces combustibles fossiles restent la source d'énergie dominante dans le

bouquet énergétique primaire de la région, et le pétrole demeurera le combustible dominant. Les réserves méditerranéennes de pétrole représentent 4,6 % des réserves mondiales et elles sont presque totalement situées au large des côtes algériennes, libyennes et égyptiennes². De nombreuses zones de production sont aussi situées au large des côtes grecques et turques, et d'importantes réserves de gaz ont été récemment découvertes dans le bassin est-méditerranéen. Il se pourrait que l'exploration *offshore* en cours dans ces deux zones de la mer Méditerranée révèle d'importantes réserves de pétrole et de gaz, qui pourraient transformer les écosystèmes et les économies de la Méditerranée orientale.

Avec les politiques actuelles, la part des énergies renouvelables autres qu'hydraulique dans le bouquet énergétique devrait elle aussi augmenter. Elle pourrait progresser d'environ 2,3 % par an, pour représenter 24 % de l'énergie fournie d'ici à 2040³.

1. Observatoire méditerranéen de l'énergie, *Mediterranean Energy Perspectives 2018*, 2018.

2. Catherine Pianté et Denis Ody, *Blue Growth in the Mediterranean Sea: The Challenge of Good Environmental Status*, WWF-France, septembre 2015.

3. Observatoire méditerranéen de l'énergie, *op. cit.*

Vers une économie responsable dans la région méditerranéenne

Tous les rapports et études conduits sur la situation environnementale très inquiétante de la zone méditerranéenne s'accordent notamment sur l'idée que son origine est l'activité humaine. À partir de ce constat principal, nous ne pouvons éviter d'admettre que l'activité économique telle qu'elle s'exerce est un point central. La mutation de son système devient incontournable.

Les domaines économiques concernés sont multiples : industrie, agriculture, pêche, transport maritime, tourisme de masse, etc. Nombre de pays européens, dont la France, semblent vouloir réindustrialiser leurs territoires afin de développer leur économie pour renforcer l'emploi et s'assurer une forme d'indépendance garantissant un bouclier plus protecteur vis-à-vis des bouleversements potentiels internationaux (la crise sanitaire de la Covid-19 en est un exemple). Or, si cette volonté est compréhensible, elle ne peut s'appliquer sans une réflexion préalable intégrant une dimension de durabilité de ce même développement économique.

Si les pays méditerranéens européens veulent s'inscrire dans cette nouvelle phase, ils ne peuvent mettre de côté les conséquences environnementales d'une telle mutation. Les activités industrielles ont été durant des décennies délocalisées vers des pays tiers, principalement à l'autre bout de la planète, comme en Chine, mais aussi dans certains pays méditerranéens hors UE. Au-delà de l'activité industrielle qui est déplacée, c'est aussi la pollution qui en résulte qui a été exportée dans ces mêmes pays, une pollution décuplée par les moyens notamment maritimes nécessaires au transport de ces marchandises.

Les besoins en énergie pour faire vivre cette industrie, les déchets déjà fortement impactants sur l'environnement sont aussi des points à intégrer.

Pour une sécurité alimentaire et hydrique

La sécurité alimentaire en Méditerranée est principalement menacée par la forte dépendance de cette zone aux importations de produits, qui les rend vulnérables aux pressions extérieures, telle la fluctuation des prix, avec un déficit commercial régional pour les produits agricoles de 36,6 milliards de dollars en 2017¹. Seules la France et l'Espagne affichent un excédent agricole. Les pays méditerranéens représentent un tiers des importations mondiales de céréales, pour seulement 7 % de la population mondiale. Les ratios de dépendance aux importations de céréales en Méditerranée sont très élevés : en 2018, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) constate qu'ils sont de 86 % au Liban, 72 % en Algérie, 60 % en Tunisie et 42 % en Égypte². La guerre en Ukraine aura un impact majeur sur cette dépendance et aggravera la capacité de certains pays à faire face à la montée des prix des céréales. Nous pouvons en déduire que ces mêmes pays seront touchés par la famine.

Par ailleurs, la sécurité de l'eau a été fragilisée par la détérioration des ressources intérieures en eau douce, par des empreintes environnementales à

1. Organisation mondiale du commerce, *Examen statistique du commerce mondial 2017*, Genève, 2017.

2. FAO, *World Food and Agriculture. Statistical Pocketbook 2018*, Rome, 2018.

l'échelle régionale plus élevées que la moyenne mondiale, par une pénurie aggravée en eaux renouvelables, par une augmentation du nombre de barrages et de leurs capacités, exerçant une pression sur les écosystèmes d'eau douce, et par un risque accru de conflits entre pays et usagers de l'eau. L'accès à l'eau et l'assainissement demeurent un enjeu majeur de la région. De surcroît, le changement climatique qui est en cours devrait avoir pour conséquences la diminution des précipitations et l'augmentation des températures ayant un effet sur la croissance des cultures, qui auront un plus grand besoin d'eau d'irrigation. La sécurité hydrique est la capacité à permettre un accès durable à des quantités suffisantes d'eau de qualité acceptable pour assurer les moyens d'existence, le bien-être humain et le développement socio-économique, à garantir la protection contre la pollution d'origine hydrique et les catastrophes liées à l'eau et à préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique¹.

La répartition en eau des pays méditerranéens est inégale. Les pays du Sud ne détiennent que 10 % de la totalité des ressources en eau renouvelables². Six pays méditerranéens connaissent une pénurie d'eau absolue (moins de 500 mètres cubes par habitant et par année) et cinq autres pays se situent sous le seuil de pénurie d'eau de 1 000 mètres cubes par habitant et par an³. Dans de nombreuses zones méditerranéennes, la qualité des eaux souterraines est également menacée par la pollution, l'infiltration de l'eau de mer et la surexploitation.

L'interdépendance des ressources hydriques, de l'alimentation et de l'énergie nous oblige à redéfinir de nouveaux modes opératoires. L'eau est la pierre angulaire de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et de la production d'énergie : pour alimenter des centrales hydroélectriques, refroidir des centrales à combustibles fossiles et des centrales nucléaires, cultiver les biocarburants... Et l'énergie est nécessaire dans toute la chaîne

d'approvisionnement agroalimentaire, du pompage au transport en passant par le traitement de l'eau.

Face à ces enjeux cruciaux, les ressources en eau non conventionnelles, comme le recyclage et la réutilisation des eaux usées, le captage des eaux pluviales et des eaux d'orage, ainsi que la désalinisation, devraient être de plus en plus utilisées dans les prochaines années. La désalinisation prend une ampleur croissante. La production d'eau de mer dessalée devrait être treize fois plus importante à l'horizon 2040 par rapport à aujourd'hui, alors même que certains pays méditerranéens procèdent déjà à la désalinisation de grandes quantités (615 millions de mètres cubes par an pour l'Algérie, 200 millions de mètres cubes par an pour l'Égypte, 140 millions pour Israël, 100 millions pour l'Italie et autant pour l'Espagne)⁴. Malte reste, proportionnellement, le chef de file du dessalement avec plus de la moitié de son approvisionnement en eau potable produite ainsi.

Par ailleurs, le recyclage des eaux usées est un secteur qui doit être développé, car il constitue une solution pour l'irrigation et la recharge des aquifères (sols ou roches réservoirs poreuses contenant une nappe d'eau souterraine), en particulier côtiers, afin de prévenir l'intrusion d'eau salée. Ce recyclage hydrique contribue à l'atteinte des objectifs en matière de sécurité alimentaire et en eau. Il peut s'effectuer avec une consommation énergétique nulle, en captant et réutilisant comme source d'énergie des produits dérivés issus des traitements des eaux usées, comme le biogaz et la boue. Cela permet de réduire les émissions du secteur de l'eau et la demande d'énergie globale alors qu'en 2017, encore 80 % des eaux usées de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) continuent d'être rejetés dans l'environnement sans être réutilisés⁵.

L'agriculture est le plus grand agent consommateur d'eau dans la région, c'est pourquoi de plus amples efforts doivent être déployés pour promouvoir

1. UN-Water, *Water Security & the Global Water Agenda: A UN-Water Analytical Brief*, United Nations University, Hamilton, Canada, 2013.

2. FAO, *Aquastat Main Database* (chiffres de 2016).

3. PNUE/PAM, *Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025. Investir dans la durabilité environnementale pour atteindre le développement économique et social*, Valbonne, 2016.

4. Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, *Contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*, FAO, avril 2016.

5. *Ibid.*

l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles. La conservation et la restauration des agro-écosystèmes méditerranéens sont essentielles pour garantir le développement durable. C'est la sécurité alimentaire de tous qui est en question à travers cette problématique, car ce qui est en jeu est l'accès physique et économique de la population à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante.

Les impacts du changement climatique sur le potentiel de production locale, conjugués à l'augmentation de la demande de produits animaux en raison de la croissance démographique et du changement des habitudes de consommation, augmenteront la dépendance alimentaire des pays du sud de la Méditerranée dans les prochaines décennies (estimée à environ 50 % de la totalité des produits alimentaires au Maghreb¹). Parallèlement, les rendements des cultures et de l'élevage devraient baisser dans de nombreuses régions en raison de facteurs de tension climatique, notamment. L'élévation du niveau de la mer pourrait considérablement contribuer à réduire la surface disponible pour l'agriculture.

La pêche, un secteur mis en péril par le changement climatique

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est aujourd'hui principalement affecté par la surpêche et le développement côtier, mais le changement climatique et l'acidification pourraient aussi jouer un rôle important à l'avenir. Dans ce secteur aussi, les pays méditerranéens importent plus de produits halieutiques qu'ils n'en exportent en raison de la demande croissante en produits de la mer. Bien qu'elles soient les plus grandes exportatrices, la France, l'Espagne et

l'Italie sont les pays qui affichent les plus forts déficits commerciaux pour les produits de la mer. Le phénomène d'acidification des océans et le réchauffement climatique devraient très certainement avoir un impact sur un secteur halieutique déjà sous tension.

La Méditerranée accueille depuis l'Antiquité des activités de pêche importantes, dont la capture de crustacés et de poissons sauvages, ainsi que différents moyens d'élevage d'espèces marines. Aujourd'hui, la pêche par capture industrielle, semi-industrielle et à petite échelle ainsi que l'élevage industriel et à petite échelle cohabitent dans la région et utilisent un large éventail de techniques, d'engins de pêche et de mécanismes d'élevage. À la différence des autres grandes zones de pêche, la Méditerranée ne bénéficie généralement pas de grands stocks halieutiques pélagiques (dépôts, sédiments des fonds marins) ou benthiques (faune et flore qui vivent au fond des eaux) ou de mollusques et de crustacés pour la pêche par capture. La production aquacole dans cette région inclut différents systèmes et technologies qui vont des activités traditionnelles à l'aquaculture extensive en cage *offshore*. La production totale de poissons et de crustacés en Méditerranée par la pêche et l'aquaculture ces dernières années représente 2,4 millions de tonnes par an, même si le rendement de la pêche tend à diminuer depuis 2015². La production économique de la pêche et de l'aquaculture réunies est proche de 12 milliards de dollars en incluant la valeur en première vente et l'impact économique plus large sur la chaîne de valeur.

On estime que le secteur emploie directement et indirectement au moins 1 million de personnes en Méditerranée, dont au moins un quart travaillent directement sur les navires de pêche. Cette production est réalisée par près de 100 000 navires, dont 83 % sont considérés de petite taille, et plus de 30 900 exploitations piscicoles, petites et moyennes entreprises et exploitations familiales pour la plupart.

1. *Ibid.*

2. Les chiffres de ce paragraphe et des paragraphes suivants sont issus des informations régulièrement fournies par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Pour la pêche par capture, les informations reposent sur le rapport *La Situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire* (FAO, 2018), alors que pour l'aquaculture, elles proviennent de FishStat et du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM). Les informations sur l'aquaculture concernent les espèces marines et elles sont compilées au niveau des pays méditerranéens, ce qui inclut de fait la production terrestre d'espèces marines, y compris depuis d'autres zones marines (comme la mer Noire pour la Turquie).

L'Italie est le principal contributeur en termes de débarquements (22 %), devant la Tunisie, l'Algérie et l'Espagne. Neuf pays contribuent à au moins 5 % des prises et représentent ensemble près de 90 % des débarquements dans la zone.

D'autre part, la production aquacole totale dans les États méditerranéens a considérablement augmenté ces vingt dernières années. La production en 1996 était estimée à 509 678 tonnes, alors qu'elle est passée de plus de 1 198 000 tonnes en 2006 à plus de 2 082 800 tonnes en 2016 (soit une augmentation de 73,8 % avec un taux de croissance annuel de 7,4 %). Cette tendance haussière dans la production aquacole a été portée principalement par l'Égypte et la Turquie. L'Égypte, avec une production de 1 133 439 tonnes en 2016, représentait 71 % de la production totale d'espèces marines de cette même année. Elle était suivie par la Turquie (production de 148 730 tonnes ; 9,3 % de la production totale), la Grèce (production de 121 154 tonnes ; 7,6 % de la production totale), l'Italie (production de 108 360 tonnes ; 6,8 % de la production totale), l'Espagne (production de 17 902 tonnes ; 1,1 % de la production totale), la France (production de 16 400 tonnes ; 1 % de la production totale) et la Tunisie (production de 15 354 tonnes ; 0,96 % de la production totale).

Aujourd'hui, environ 50 % des prises en Méditerranée et en mer Noire sont évaluées sur la base de contrôles. Une majorité considérable des stocks est considérée comme surexploitée, ce qui signifie que le nombre de poissons capturés excède ce que les espèces peuvent remplacer naturellement. Même s'il reste élevé, ce pourcentage diminue légèrement depuis 2014, où il était de 88 %. Cela reflète les récentes mesures de gestion mises en place, tout en soulignant la nécessité de faire plus de progrès.

Globalement, le principal défi pour la pêche par capture et l'aquaculture en Méditerranée est de fournir du poisson à une population croissante et de plus en plus demandeuse de cette denrée dans son alimen-

tation. En tête des pays du monde où la demande en protéines de poisson par habitant est la plus forte figurent certains États méditerranéens (Espagne, France, Italie, Libye et Égypte, par exemple).

La surpêche est également alimentée par des techniques de pêche non durables, comme le chalutage sur le fond et le rejet du poisson non désiré. Répandu en Méditerranée, le chalutage de fond est la pratique de pêche la moins sélective et elle entraîne la destruction des communautés benthiques. Le rejet de prises accessoires de poissons concerne environ 18 % des prises totales et conduit potentiellement à la surexploitation tout en perturbant les réseaux trophiques (c'est-à-dire les relations alimentaires entre espèces au sein d'un écosystème, par lesquelles l'énergie et la matière circulent). Les techniques de pêche non sélectives sont la principale source de poissons rejetés.

La pêche par capture et l'aquaculture dépendent toutes les deux des écosystèmes naturels. La pêche par capture, en particulier, est tributaire des ressources halieutiques, alors que l'aquaculture dépend de la qualité de l'eau et des conditions spatiales. La Méditerranée étant une mer semi-fermée, contrairement aux océans, la pêche par capture et l'aquaculture y sont particulièrement sensibles. Les impacts incluent également la pollution et les effets indirects comme le changement climatique, ainsi que l'apparition et le développement d'espèces non indigènes.

Du fait de la pêche intensive, le scénario le plus sombre projette que plus de 20 % des poissons et invertébrés pêchés actuellement dans l'est de la Méditerranée vont disparaître de la région entre 2040 et 2059¹. D'ici à 2070 et 2099, quarante-cinq espèces devraient être ajoutées à la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et quatorze autres devraient disparaître.

Si nous additionnons l'ensemble de ces constats et perspectives pessimistes quant au devenir de nos

1. Miranda C. Jones et William W. L. Cheung, « Multi-model ensemble projections of climate change effects on global marine biodiversity », *ICES Journal of Marine Science*, vol. 72, n° 3, 2015, p. 741-752.

ressources vitales et aux tensions inévitables qui peuvent en résulter, nous comprenons qu'il devient urgent d'intégrer dans les solutions et modèles à venir l'approche nexus eau-énergie-alimentation à grande échelle et de manière systématique¹.

Le rapport RED de 2020 énonce un certain nombre de propositions en ce sens :

- « planifier et gérer les transitions vers la durabilité au moyen d'approches préventives, intégratives et inclusives et de réponses coordonnées de tous les secteurs eau-énergie-alimentation, en tenant compte de la pénurie croissante des ressources en eau disponibles » ;
- « utiliser de manière durable les ressources en eau, notamment les prélèvements d'eau raisonnés dans les rivières et les aquifères ; prendre en considération et mettre en œuvre des débits écologiques pour protéger les écosystèmes d'eau douce et les services qu'ils offrent aux populations humaines » ;
- « programmer et mettre en œuvre une allocation d'eau pour créer un équilibre entre les différents utilisateurs d'eau ; trouver le « potentiel de compatibilité » [...], réfléchir à long terme, au-delà des approvisionnements en eau immédiats, afin d'assurer à tous une fourniture pérenne des services » ;
- « favoriser l'émancipation des jeunes ruraux grâce à des formations adaptées, à la création d'emplois et à l'innovation » ;
- « soutenir l'organisation collective locale de la production agricole et l'utilisation de ressources naturelles impliquant toutes les parties prenantes² » (gestion collective pour la production et la commercialisation, amélioration des politiques publiques de suivi et de contrôle de l'utilisation des ressources, particulièrement dans les régions aux écosystèmes fragiles).

Le tourisme, facteur aggravant sur l'environnement

Comme nous l'avons vu précédemment, depuis le début du XX^e siècle, l'évolution alimentaire en Méditerranée exerce une pression croissante sur les ressources naturelles. Avec l'accélération de la modernisation, de la mondialisation et de l'urbanisation, les changements démographiques et de style de vie, les impacts sur les écosystèmes naturels et la biodiversité sont considérables. Ces tendances sont amplifiées par le gaspillage alimentaire, ce qui engendre des pertes massives de ressources rares comme l'eau, la terre et l'énergie, et d'intrants, comme les engrais.

Le style de vie concerne également la consommation de services. Avec l'augmentation des niveaux de vie et la mondialisation des modèles de mobilité, certaines activités de loisirs autrefois considérées comme un luxe sont devenues de plus en plus accessibles dans les pays méditerranéens ou les impactent directement en tant que destinations. Le tourisme côtier et maritime, par exemple, n'est plus une activité de loisirs réservée aux plus riches et s'est « démocratisé » avec le développement de complexes touristiques et de moyens de transport abordables. Ces activités impliquent une utilisation des ressources extrêmement intense. La région méditerranéenne est en situation de déficit grave, sa consommation de ressources naturelles et de services écosystémiques étant environ de 40 % supérieure à ce qu'elle fournit³.

Les résidents et les touristes méditerranéens exercent de multiples pressions sur les écosystèmes dans et à l'extérieur de leur région en raison des modèles de production, de distribution et de commerce alimentaire qui s'ajoutent aux modèles de consommation finale. Dans la plupart des pays méditerranéens, en premier lieu à Malte et en Grèce, l'apport alimentaire

1. Une approche nexus est une approche intégrée visant à mieux lier les réponses et solutions sur le long terme.

2. Programme des Nations unies pour l'environnement, Plan d'action pour la Méditerranée et Plan bleu, *op. cit.*, p. 255.

3. Alessandro Galli, Katsunori Iha, Martin Halle, Hamid El Bilali, Nicole Grunewald, Derek Eaton, Roberto Capone, Philipp Debs et Francesco Bottalico, « Mediterranean countries' food consumption and sourcing patterns: An Ecological Footprint viewpoint », *Science of The Total Environment*, vol. 578, février 2017, p. 383-391.

quotidien est de 20 % à 40 % supérieur aux besoins énergétiques alimentaires minimaux quotidiens déterminés par la FAO¹.

La problématique hydrique, alimentaire et énergétique est d'autant plus accentuée en outre par l'augmentation des populations dans les zones côtières et sur les îles. Cela est particulièrement vrai en Méditerranée, dont la population côtière, 150 millions de personnes, est multipliée par deux durant la saison touristique². La Méditerranée représente 20 % du « produit maritime mondial » dans une zone qui ne constitue que 1 % de la superficie océanique mondiale ; elle est également la deuxième destination au monde pour les croisières. En outre, la mer Méditerranée est considérée comme une « superautoroute » du transport, du commerce et des échanges culturels. La région compte 450 ports et terminaux et représente l'une des voies de circulation les plus empruntées dans le monde, notamment en matière de trafic d'hydrocarbures. Le potentiel de développement des aires marines des pays méditerranéens est en outre considérable.

Le tourisme côtier et maritime est la principale contribution à cette économie. Le tourisme côtier affiche la valeur ajoutée brute (VAB) la plus forte, soit environ 83 % de la VAB totale de l'économie bleue (169 milliards d'euros), ainsi que le taux d'emploi le plus élevé, avec environ 79 % du total de ses emplois, alors que la pêche et l'aquaculture représentent moins de 5 % de la VAB et moins de 10 % des emplois³.

La croissance économique générée par le développement des activités touristiques se fait donc souvent au détriment de l'intégrité environnementale et de l'équité sociale. Dépendance au tourisme balnéaire de masse, altération culturelle, pollution de l'environnement, épuisement des ressources, vulnérabilité au changement climatique, insécurité géopolitique, instabilité sociale et précarité de l'emploi sont autant de problématiques qui menacent la pérennité du

secteur du tourisme et, en général, celle du bien-être des communautés côtières dans la région méditerranéenne.

Le tourisme est aussi un gros consommateur de ressources naturelles – en eau douce, une ressource extrêmement rare dans de nombreuses zones côtières ; en denrées alimentaires, exerçant parfois une pression sur la production locale et conduisant à la surpêche ; en électricité avec les installations de chauffage ou la climatisation –, ce qui en fait un gros consommateur d'énergie. Le tourisme côtier a des impacts environnementaux graves, notamment de pollution marine et d'eau douce en raison du rejet d'eaux usées et de la décharge sauvage de déchets solides. Les bénéfices du tourisme de masse sur les populations locales sont en outre discutables : les grands opérateurs internationaux, qui fournissent à la fois demande (groupes de touristes internationaux) et offre (complexes touristiques, croisières, etc.), peuvent prélever la majeure partie de la valeur économique créée.

Par ailleurs, les principales pressions du tourisme sur l'environnement sont les déchets marins sur les plages – ce secteur en est une source importante. De nombreuses actions sont possibles pour lutter contre les déchets marins. Les autorités locales peuvent par exemple améliorer les systèmes de gestion des déchets, moderniser les systèmes d'évacuation des eaux usées et développer des lignes directrices pour la gestion de leurs déchets côtiers. Des plans d'aménagement côtier devraient permettre aux États de la région de maîtriser le développement des infrastructures hôtelières, marinas, terminaux de croisière, qui engendre l'artificialisation des côtes, avec pour conséquences notamment des pertes d'habitats. La proximité de ces infrastructures avec des aires naturelles sensibles cause des dommages irréversibles sur les paysages, la biodiversité et la configuration du littoral en perturbant le transport des sédiments. Ces infrastructures sont également une source de pollution et d'érosion des plages.

1. Cosimo Lacirignola, Roberto Capone, Philipp Debs, Hamid El Bilali et Francesco Bottalico, « Natural resources – food nexus: food-related environmental footprints in the Mediterranean countries », *Frontiers in Nutrition*, vol. 1, décembre 2014.
2. Ces chiffres ainsi que les autres chiffres de ce paragraphe sont issus de Mauro Randone *et al.*, *Reviving the Economy of the Mediterranean Sea: Actions for a Sustainable Future*, WWF, Rome, 2017.
3. Union pour la Méditerranée, *Blue Economy in the Mediterranean*, 2017.

Pour contrecarrer ce phénomène, chaque pays méditerranéen a élaboré sa propre stratégie visant à réguler le développement des activités touristiques. Cependant, force est de constater que ces initiatives ne sont pas suffisantes. Or les conséquences sont multiples et profondes, tant sur le plan environnemental que social et économique. Elles nécessitent une mise en œuvre au-delà de chaque frontière, avec une stratégie régionale partagée par tous les pays voisins. Une vision commune doit être définie par toutes les parties prenantes aux niveaux national et régional afin de

promouvoir un tourisme durable en Méditerranée permettant aux visiteurs et aux accueillants d'établir des relations équilibrées, respectueuses et fructueuses, et de valoriser le patrimoine environnemental, humain et culturel unique de la région méditerranéenne, tout en garantissant un développement socio-économique inclusif respectant la capacité de charge d'écosystèmes naturels sains et favorisant la complémentarité des différentes activités économiques à l'échelle des destinations touristiques¹.

Pour garantir la réussite de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)², les institutions internationales concernées doivent être impliquées dans la coordination d'objectifs, d'orientations ou d'actions spécifiques. Ces institutions sont notamment le PNUE/PAM et ses centres d'activités régionales (coordination technique), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et l'UNESCO (expertise thématique), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union européenne et l'Union pour la Méditerranée. La création d'une véritable macrorégion méditerranéenne permettrait surtout de piloter l'ensemble des problématiques pour les rendre plus efficaces sur le terrain.

Le transport maritime face à l'urgence climatique

À l'échelle du monde, le transport maritime est la colonne vertébrale du commerce et du développement économique (il achemine 80 % des marchandises). Le volume des échanges maritimes et la demande de services de transport maritime dans le monde ont affiché une croissance constante, quoique modérée. En 2015, le volume des échanges maritimes dans le monde a pour la première fois dépassé 10 milliards de tonnes³.

La mer Méditerranée se trouve au croisement de trois passages maritimes majeurs, à savoir le détroit de Gibraltar, qui donne sur l'océan Atlantique et les Amériques ; le canal de Suez, une porte de transport maritime principale qui permet d'accéder à l'Asie du Sud-Est *via* la mer Rouge ; et le détroit de Bosphore, qui conduit à la mer Noire et à l'Europe de l'Est/Asie centrale. La proportion du trafic intraméditerranéen dans le trafic méditerranéen total est passée de 49 % en 2009 à environ 58 % en 2016. Cette augmentation est due à la croissance des transbordements ou à l'augmentation de la navigation côtière ou de courte distance⁴.

Le développement du transport et des activités maritimes est un important facteur d'impact anthropique sur l'environnement en mer Méditerranée. Les pressions du transport maritime incluent essentiellement : les rejets accidentels et illicites d'hydrocarbures et substances nocives et potentiellement dangereuses ; les déchets marins ; l'encrassement des coques ; les émissions atmosphériques depuis les navires ; le bruit sous-marin ; les collisions avec des mammifères marins ; l'occupation des sols par les infrastructures portuaires et l'ancrage.

1. Jérémie Fosse et Julien Le Tellier, *Tourisme durable en Méditerranée. État des lieux et orientations stratégiques*, Plan Bleu, n° 17, 2017.

2. PNUE/PAM, *op. cit.*

3. UNCTAD, *Review of Maritime Transport 2016*, Nations unies, Genève, 2016.

4. Jean-François Arvis *et al.*, *Maritime networks, Port Efficiency, and Hinterland Connectivity in the Mediterranean*, International Development in Focus, World Bank Publications, Washington, 2019.

Par rapport aux modes de transport routier, ferroviaire et aérien, le transport maritime est peu coûteux, énergétiquement efficace et sûr. À cet égard, son rôle est essentiel pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et la prospérité économique tout en protégeant la planète. Le secteur du transport maritime s'est d'ailleurs engagé dans le développement durable en participant à l'initiative du Pacte mondial des Nations unies, un mouvement d'entreprises mené par l'ONU pour la durabilité en soutien à la réalisation des ODD d'ici à 2030. C'est l'initiative la plus importante au monde en matière de développement durable des entreprises. Ce pacte est fondé sur des valeurs communes déclinées en dix principes, dont trois concernant l'environnement, et les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ; prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Comment agir contre la pollution industrielle ?

Les principales activités et secteurs contribuant aux émissions de polluants dans l'environnement marin sont le traitement des eaux usées, la production et le traitement des métaux, la production d'énergie, la transformation et la production de pulpe et de papier, l'industrie chimique, l'aquaculture et l'élevage intensifs... Par ailleurs, des « contaminants émergents », ensemble hétérogène de milliers de molécules et métabolites¹ dont la présence dans l'environnement n'a pas été détectée dans le passé et dont l'étude et la surveillance sont relativement récentes, agissent désormais sur notre santé.

L'un des exemples les plus emblématiques d'une activité industrielle intensive et irresponsable est le scandale de la pollution par les boues rouges issues

de l'usine d'alumine de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, qui dure depuis cent vingt-cinq ans. Après avoir disséminé leurs déchets à terre jusqu'en 1966 puis en mer *via* une conduite de 50 kilomètres, les exploitants du site ont à partir de 2015 poursuivi le rejet en mer et le stockage à terre dans la colline de Mange-Garri.

Ces boues rouges sont des déchets industriels issus de la fabrication d'alumine, chargés en métaux lourds (arsenic, mercure, plomb, aluminium, chrome, vanadium, titane) et ayant une radioactivité naturelle renforcée. L'exploitation d'aluminium à Gardanne a commencé en 1893 par l'exploitation de gisements locaux, et les déchets ont été enfouis autour de l'usine et dans les environs. Dans les années 1960, l'usine a commencé à rejeter ses déchets toxiques en mer : 30 millions de tonnes de boues rouges auraient été déversées en mer Méditerranée jusqu'à nos jours. Même si la pollution n'est pas visible, elle repose au fond de l'eau, le dépôt s'étend jusqu'à environ 65 kilomètres des côtes de Fos-sur-Mer jusqu'à Hyères et les métaux lourds toxiques se retrouvent dans toute la Méditerranée.

La Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sont arrivées aux mêmes conclusions : ces rejets sont toxiques. Dans les années 1990, le groupe Péchiney, propriétaire du site industriel de Gardanne, a commandé et financé une étude d'impact du rejet des boues rouges en mer au bureau d'études spécialisé en océanographie et aménagement du territoire Créocéan. Ce rapport a établi que les boues rouges entraînaient la mort des oursins et des huîtres et/ou affectaient leur reproduction et leur développement larvaire. Une génotoxicité transmissible de génération en génération².

Au fil des années, les riverains des zones de stockage, des pêcheurs, des associations, telle ZEA, ont dénoncé cette catastrophe environnementale, lancé des poursuites judiciaires, tenté de faire reconnaître par les agences sanitaires ses effets sur la santé des

1. Produits de transformation d'un corps organique au sein d'une cellule, d'un tissu ou du milieu sanguin.

2. Créocéan, « Rejet des effluents de l'usine de Gardanne dans le canyon de Cassidaigne », étude d'impact, février 1993.

personnes vivant à proximité du site. Ils ont remporté quelques batailles mais se sont heurtés le plus souvent au mur de la puissance industrielle et à l'argument des emplois locaux. Néanmoins, la mobilisation de ces citoyens et de la société civile couplée aux décisions institutionnelles d'engagements environnementaux a permis de faire évoluer les modes de production de ce type de structure industrielle. Par cet exemple concret, il apparaît clairement que

la conjugaison des engagements et mobilisations des citoyens, de la société civile et des institutions produit des effets positifs. La sensibilisation élargie des peuples aux questions environnementales est un facteur clé de l'accélération des prises de décision en faveur de politiques ambitieuses. Pour autant, cet engagement écologique dépend aussi du contexte international et de ses tensions. La Méditerranée en est souvent l'otage.

L'impact des influences chinoise et russe dans la région méditerranéenne

La Chine et les routes de la soie

La région méditerranéenne est concernée par le réseau mondial d'infrastructures chinois créé par l'initiative « la ceinture et la route » (Belt and Road Initiative, BRI). Même si celle-ci n'est pas le résultat d'une stratégie méditerranéenne spécifique, elle a un impact notamment économique sur cette zone géographique. On peut constater que les investissements chinois en Méditerranée sont principalement effectués dans les zones portuaires :

- En Égypte, en 2005, Cosco acquiert 40 % du terminal portuaire de Maersk à Port-Saïd et en 2008, CSCEC et CHEC signent les marchés de construction pour le terminal oriental de Port-Saïd et le port d'Al-Adabiya, au sud de l'entrée du canal de Suez – 380 millions de dollars.
- En Grèce, en 2008, Cosco obtient la concession pour l'exploitation du quai n° 2 du Pirée pour trente-cinq ans – 5 800 millions de dollars – et en 2015, elle acquiert 67 % des parts du Pirée totalement privatisées – 420 millions de dollars.
- En France, en 2013, China Merchants Group acquiert 49 % des activités de la compagnie maritime d'affrètement CMA CGM avec sa filiale Terminal Link dans les ports de Marseille, Malte, Tanger et Casablanca – 530 millions de dollars.
- En Israël, en 2014, China Communications Construction remporte l'appel d'offres pour la construction d'un nouveau port à Ashdod – 950 millions de dollars.
- En Italie, en 2015, un consortium chinois remporte l'appel d'offres pour la construction des VOOPS (construction d'un terminal *offshore* et d'un terminal de conteneurs), qui desserviront trois

ports italiens, un en Slovénie et un en Croatie. En 2016, Cosco prend le contrôle de 49,9 % du terminal de Vado Ligure dans le nord de l'Italie.

- En Turquie, en 2015, Cosco et China Merchants Port Holdings acquièrent 65 % des parts dans le terminal de Kumport (troisième port de conteneurs turcs).
- En Algérie, en 2016, la China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) et la China Harbour Engineering Company (CHEC) participent à la construction du nouveau port d'El Hamdania (à 85 kilomètres d'Alger) et possède 49 % de la société d'exploitation – 1 720 millions de dollars.
- En Espagne, en 2017, China Ocean Shipping Company acquiert 51 % de Noatum Terminals (Valence) – 230 millions de dollars.

Ces entreprises publiques chinoises prévoient aussi d'investir prochainement dans les ports de Zarzis (Tunisie), Rijeka (Croatie) et en Italie sur la côte Adriatique. Ainsi, la Chine optimise sa maîtrise du transport et donc la vente de ses produits en Europe et au Moyen-Orient. Au vu de ces exemples, cantonnés aux zones portuaires, il apparaît clairement qu'elle a depuis plus de vingt ans investi massivement dans les infrastructures de nombreux pays méditerranéens. Au-delà de l'aspect purement stratégique que revêtent ces zones portuaires, ce qui est en jeu, c'est la capacité de ces pays à exercer leur souveraineté et à mettre en œuvre des politiques environnementales, capacité qui pourrait être mise en échec par la détermination chinoise à étendre *a minima* son influence commerciale.

Par ailleurs, même si aucune étude d'impact n'existe à l'échelle de la Méditerranée, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a fait part de son inquiétude quant aux conséquences à l'échelle mondiale sur la biodiversité et les ressources naturelles provoquées par ces

routes de la soie (BRI). Sur la base d'une analyse spatiale, l'étude du WWF conclut que :

- les couloirs de la BRI empiètent sur le parcours de 265 espèces animales menacées ;
- les couloirs de la BRI empiètent sur 1 739 zones clés de biodiversité ou pour espèces d'oiseaux protégées et 46 écorégions appartenant aux Global 200 Eco-regions ;
- 32 % de la surface totale de toutes les zones protégées dans 64 pays traversés par les couloirs de la BRI sont potentiellement affectés ;
- la BRI accroît la pression sur les services écosystémiques liés à l'eau et les risques associés de grandes inondations¹.

Par ailleurs, l'intérêt de la Chine pour ces zones portuaires s'explique en grande partie par sa volonté de maîtriser un autre outil très stratégique que l'on appelle la route de la soie numérique. En effet, les câbles numériques sous-marins sont un enjeu stratégique puissant. La Méditerranée en est l'une des principales zones. Par exemple, sur la route qui longe le grand port de Marseille en direction de l'Estaque, quatorze câbles sous-marins de fibre optique sont présents, gardés sous haute sécurité, même si le site est civil. Des données du monde entier y sont stockées et échangées. Elles proviennent de Google, Amazon, Facebook, de la Société des eaux locales, des opérateurs de télécommunication et comptent aussi certaines données de l'État français. La protection de ces câbles face à de nombreuses puissances mondiales est importante, d'autant que ce site a déjà fait l'objet d'intrusions, comme en 2013, lorsque la National Security Agency (NSA) a introduit un virus informatique au cœur du site d'administration et de gestion de SEA-ME-WE4, un câble qui achemine les communications téléphoniques et internet de Marseille vers l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et l'Asie du Sud-Est. Ces câbles sous-marins sont les outils qui permettent communications, flux financiers, accès aux données téléstockées. La Chine, de son côté, n'est pas en reste :

[...] un rapport du congrès américain en avril 2010 démontre que Pékin détourne vers ses serveurs, pendant 18 minutes, des courriels en provenance ou à destination des sites du Sénat, du ministère de la Défense, du Commerce ou encore de la National Aeronautics and Space Administration (NASA). En juin 2019, des ingénieurs de l'entreprise Oracle découvrent qu'un important volume de trafic européen de Bouygues Telecom et SFR est redirigé pendant deux heures vers la Chine².

Parallèlement, la Chine encourage ses sociétés publiques de télécommunication à contrôler une partie du cyberspace. Elle a notamment investi sur « le raccordement au continent européen par Marseille via la première liaison à fibre optique chinoise entre la France et l'Asie, baptisée Pakistan and East Africa Connecting Europe (PEACE)³ ».

Pour la Chine, mis à part l'enjeu des données, le financement de ces câbles est aussi un moyen d'échange commercial avec ces mêmes pays. En effet, elle a une difficulté sur son propre sol. Avec un nombre d'habitants qui représente 20 % de la population mondiale à nourrir, la Chine ne comprend de 10 % des terres arables. Selon Stacia Lee, chercheuse en science politique à l'université de Washington, la Chine « finance les infrastructures technologiques en dehors de son territoire pour accéder aux matières premières, et en particulier aux ressources alimentaires ».

Cet échange « commercial » laisse à Pékin la continuité de la maîtrise technologique de ces câbles, ce qui accroît sa capacité à s'approprier les données et son aptitude à influencer sur des événements de politique intérieure. Cette route de la soie numérique peut être interrompue selon la volonté de Pékin. Ce fut le cas par exemple en 2011, lors du printemps arabe, au cours duquel le pouvoir chinois coupa délibérément des câbles pour isoler la population en Syrie ou en Égypte.

1. WWF, *The Belt and Road Initiative. WWF Recommendations and Spatial Analysis*, WWF Briefing Paper, mai 2017.

2. Charles Perragin et Guillaume Renouard, « Les câbles sous-marins, une affaire d'États » in *Le Monde diplomatique – Manière de voir*, « La mer, histoire, enjeux, menaces », n° 178, août-septembre 2021.

3. *Ibid.*

La présence de plus en plus marquée de la Russie en Méditerranée

Partenaire actuel de la Chine dans de nombreux domaines économiques et adoptant souvent les mêmes votes au Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie n'est pas en reste. Comme l'évoquent Charles Perragin et Guillaume Renouard dans *Le Monde diplomatique*¹, l'importance des données qui transitent par ces fibres fait monter l'inquiétude. À l'été 2015, il aura suffi qu'un navire océanographique russe, le *Yantar*, piste des câbles à proximité des côtes américaines pour qu'un *think tank* britannique, Policy Exchange, publie en 2017 un rapport, « Câbles sous-marins : indispensables et vulnérables² », expliquant pourquoi les Russes n'excluent pas de couper les câbles sous-marins en cas de conflit. Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, appelait fin 2020, dans son rapport annuel, à développer des missions de surveillance et de protection des câbles sous-marins.

Depuis 2010, la Russie a elle aussi cette volonté de peser dans la zone méditerranéenne. Afin de faire rayonner son pays à l'international, Vladimir Poutine travaille à une véritable stratégie d'influence au-delà de ses frontières afin de devenir une puissance alternative à l'Occident. Annexion de la Crimée en 2014, intervention en Syrie en 2015, invasion actuelle de l'Ukraine notamment pour s'approprier la mer d'Azov... la Russie aspire à devenir une puissance riveraine de la Méditerranée. Dans une stratégie de désencerclement vis-à-vis de l'OTAN, au prétexte de défendre des intérêts économiques ou politiques, Vladimir Poutine s'offre une fenêtre non négligeable sur les Balkans, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient avec le renforcement de sa position en Méditerranée.

Son influence et sa position dans cette zone géographique sont clairement établies, et le cas de la Syrie pourrait en être l'exemple le plus emblématique. L'internationalisation du conflit syrien a été l'occasion

pour la Russie de renforcer ses positions en devenant un acteur diplomatique central. Ses intérêts dans cette région sont tout d'abord économiques, avec la vente d'armements, mais aussi avec l'exploitation du gaz et du pétrole afin de contrôler leur exportation vers l'Europe.

Sur le plan militaire, les accords conclus en août 2015 ont permis au Kremlin de déployer des forces aériennes sur la base de Hmeimim (près de Lattaquié) pour une durée indéfinie. Parallèlement, la Russie a renforcé ses installations portuaires dans la base navale de Tartous relevant de l'accord conclu en 1971 entre l'Union soviétique et la Syrie. En 2017, un nouvel accord a été scellé pour une durée de quarante-neuf ans, renouvelable pour vingt-cinq ans supplémentaires, afin d'agrandir cette base maritime pour qu'elle accueille davantage de navires de guerre russes et des navires de transport pour assurer des livraisons entre Sébastopol et la Syrie. Par ailleurs, dès 2019, d'autres installations se sont ajoutées, notamment sur la base de Qamichli, ville kurde située au nord-est de la Syrie, près de la frontière turque, où la Russie a déployé des hélicoptères et des missiles sol-air après le départ des troupes américaines.

En résumé, l'Union européenne, longtemps encline à laisser faire car plus préoccupée par la question des déficits budgétaires de certains de ses membres et par sa volonté de s'ouvrir au monde afin d'amplifier ses échanges commerciaux, a laissé s'installer au fil des années des intérêts étrangers de grandes puissances telles que la Chine et la Russie, sans réellement leur imposer de contraintes.

Son réveil face à cette situation a néanmoins eu lieu ces cinq dernières années, accéléré par les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 et la situation conflictuelle actuelle aux portes de son territoire. Sa dépendance industrielle et sanitaire vis-à-vis de la Chine ou encore dans le domaine de l'énergie avec la Russie sont des éléments qui l'amènent à redéfinir ses priorités.

Avec la stratégie « Global Gateway », par exemple, l'Union européenne, depuis le 1^{er} décembre 2021,

1. *Ibid.*

2. Rishi Sunak, « Undersea Cables: Indispensable, Insecure », Policy Exchange, décembre 2017.

tente de concurrencer la nouvelle route de la soie chinoise, avec l'annonce d'investissements jusqu'à 300 milliards d'euros d'ici à 2027. Ce programme est censé devenir la réponse européenne à l'influence de la Chine, dans les infrastructures de son territoire mais aussi au-delà, puisque ce programme se veut proactif en matière d'aide au développement afin que les pays bénéficiaires disposent d'une autre solution que les financements chinois. À la différence de ces derniers, qui consistent essentiellement en prêts, créant ainsi une forte dépendance au remboursement

de la dette, le programme européen va s'appuyer sur des investissements à la fois publics et du secteur privé, en privilégiant des investissements dans des infrastructures d'avenir, écoresponsables et axées sur le numérique. Si la Chine a modifié ses domaines d'intervention et investit sur ces mêmes secteurs depuis peu, ce sursaut européen est néanmoins salutaire, quoiqu'un peu tardif. Il était indispensable pour l'Union européenne de reprendre la main sur son propre territoire et au-delà de ses frontières.

Conclusion

Tout au long de ce rapport, nous avons pu constater l'urgence de la situation économique, environnementale, stratégique et géopolitique de la région méditerranéenne. Si certains États ont pris des initiatives à plus ou moins grande échelle, ces efforts ne sont pas suffisants. L'instabilité politique de certains de ces pays, confrontés à la guerre ou aux conséquences de celle-ci, leur proximité avec des zones de conflit ou de tensions, la nécessité de trouver les ressources nécessaires pour faire vivre leur population font partie des facteurs qui freinent la mise en œuvre de solutions.

Les secteurs économiques privés concernés par une nécessaire évolution de leurs pratiques contribuent fortement à retarder l'inévitable changement qui doit s'opérer si nous voulons agir concrètement et durablement sur cette partie du monde. Lorsque les éléments concernés sont cruciaux pour la survie de l'être humain et des espèces animales, tels l'eau, l'air et la terre, nous savons que nous devons agir concrètement et ne plus nous contenter de beaux discours, de bonnes intentions et de beaux projets.

Les enjeux sont majeurs, avec des conséquences sur notre sécurité. Les zones de conflit existantes ne pourront que s'élargir à d'autres territoires méditerranéens soumis à des tensions environnementales insoutenables. Le déplacement des populations auquel on assiste déjà ne pourra que s'amplifier. Devons-nous

accepter que la mer Méditerranée continue à être le cimetière d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuient la guerre ou une existence misérable ? Devons-nous continuer à assister à la disparition des espèces qui constituent la biodiversité méditerranéenne ? Devons-nous remettre constamment à demain des solutions déjà en partie opérationnelles pour enrayer ce mouvement qui nous semble inéluctable ?

L'action et l'engagement de chacun pour la Méditerranée sont précieux. En créant une macrorégion méditerranéenne, l'Union européenne, avec les pays et régions concernés, peut changer la donne. Une telle institution pourra rassembler l'ensemble des pays et régions méditerranéens (dans et hors UE) en une même entité, sur un pied d'égalité, afin de déterminer les actions nécessaires pour préserver notre environnement et les richesses dont il regorge. Cette macrorégion pourra mutualiser beaucoup plus les recherches dans ce domaine et établir des partenariats équilibrés, respectueux et durables. Elle pourra être une entité de dialogue et de confiance afin d'anticiper et de résoudre certaines tensions.

Les constats sont là, les premières solutions existent, les défis sont identifiés ; il s'agit maintenant de créer l'un des outils essentiels à la mise en œuvre de notre ambition partagée.

Table des matières

- 01 Introduction

- 03 L'Europe et la Méditerranée face à l'urgence climatique

- 07 Vers une économie responsable dans la région méditerranéenne
- 07 Pour une sécurité alimentaire et hydrique
- 09 La pêche, un secteur mis en péril par le changement climatique
- 11 Le tourisme, facteur aggravant sur l'environnement
- 13 Le transport maritime face à l'urgence climatique
- 14 Comment agir contre la pollution industrielle ?

- 17 L'impact des influences chinoise et russe dans la région méditerranéenne
- 17 La Chine et les routes de la soie
- 19 La présence de plus en plus marquée de la Russie en Méditerranée

- 21 Conclusion

Collection dirigée par Gilles Finchelstein et Laurent Cohen

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes – 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Derniers rapports et études :

05_2022 : Les LGBTIphobies au prisme de l'application FLAG!
Flora Bolter, Denis Quinqueton, préface de Johan Cavirot

05_2022 : Réinvestir la psychiatrie : une urgence sanitaire, un défi démocratique
Boris Nicolle

04_2022 : Le dossier Le Pen. Idéologie, image, électorat
Collectif

04_2022 : L'égalité femmes-hommes dans la presse quotidienne régionale : quel traitement médiatique durant les campagnes présidentielles ?
Collectif

03_2022 : Les peuples européens derrière l'Ukraine
Gilles Finchelstein, Amandine Clavaud, Jérémie Peltier

03_2022 : Les Français veulent une présidence omniprésente
Martial Foucault, Philippe Guibert

03_2022 : L'extrême droite européenne contre les travailleurs. Un dialogue social menacé
Samuel Greef, Alain Olive, Johan Sjölander, Emanuele Toscano

03_2022 : Tableau politique de « la France d'après »
Jérôme Fourquet

02_2022 : Temps de travail et temps au travail. Deux enjeux inséparables au cœur du présent
Hélène L'Heuillet, Frédéric Worms, Catherine Pinchaut

02_2022 : Le fer contre le carbone. Doubler la place du train pour une vraie transition climatique
Jean-Pierre Farandou

02_2022 : Contrat jeunesse 2022
Salomé Berlioux (coord.)

02_2022 : Les Européens et l'euro : la perception de la monnaie unique vingt ans après son adoption
Paul Cébille, Théo Verdier

 fondationjeanjaures

 @j_jaures

 fondation-jean-jaures

 www.youtube.com/c/FondationJeanJaures

www.jean-jaures.org


Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS